

Le partenaire des
collectivités territoriales



Rapport d'activité

20
20

Le mot du Président



La crise sanitaire de la COVID 19 a fait de l'année 2020 une année très particulière, pour nous tous.

Notre Centre de gestion a rigoureusement respecté les mesures sanitaires imposées tout en restant ouvert et réactif. Les équipes ont ainsi pu continuer à accompagner les employeurs publics locaux dans l'application d'une actualité réglementaire en perpétuelle réécriture et ainsi, s'adapter aux évolutions de la pandémie. J'ai tenu à ce que l'écoute et notre présence à vos côtés restent une priorité.

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a, sur la même période et en toile de fond, exigé un toilettage de nombreuses pratiques de gestion des ressources humaines. Une des mesures phare de cette loi consiste en l'obligation faite à toutes les collectivités et établissements publics de mettre en place leurs lignes directrices de gestion retirant ainsi aux Commissions Administratives Paritaires, entre autres, la faculté d'examiner les avancements de grade et la promotion interne. Cette compétence incombant désormais aux Présidents des Centres de gestion pour l'ensemble des structures affiliées à titre volontaire ou obligatoire, j'ai souhaité saisir cette opportunité pour construire un nouveau dispositif participatif et transparent. Il vise à plus de justice et d'équité. 2021 nous permettra de l'expérimenter, de l'évaluer et de l'ajuster, si nécessaire.

Je tiens à remercier les organisations syndicales pour leur posture collaborative ainsi que tous les employeurs qui ont activement participé à nos travaux.

Soyez assurés qu'en sa qualité de soutien technique et de tiers de confiance, dans les domaines de la gestion du personnel et du conseil, je veillerai à ce que le CDG de l'Aude continue à être présent, agile et innovant. Ainsi, notre nouveau Conseil d'Administration s'attachera, sur 2021, à proposer la mise en place de nouveaux services.

Le Centre de gestion de l'Aude est plus que jamais un partenaire attentif et engagé pour vous apporter, au quotidien, l'accompagnement nécessaire à la bonne gestion et administration de vos collectivités et de vos établissements publics.

La Fonction Publique Territoriale est un échelon de proximité et de démocratie indispensable au bien-vivre ensemble dans notre société.

Serge BRUNEL
Président

SOMMAIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	3	POLE CONSEIL PREVENTION ET SANTE	
		Prévention des Risques Professionnels / Médecine Professionnelle et Préventive.....	10
POLE GRH		POLE CONSEIL EN ORGANISATION ET MANAGEMENT	
Carrières / Conseil statutaire / Gestion des absences		Le coaching / Les Archives	11
Conseil de discipline	4	La Protection des données / Le CHSCT et le CT.....	12
CAP / CCP / Comité médical.....	5	POLE RESSOURCES	
Commission de réforme / Droit Syndical / Service CNRACL	6	Le service Assurances statutaires / Le service Informatique.....	13
Paye Multi-collectivités.....	7	Le service Concours et Examens Professionnels.....	14
POLE CONSEIL RECRUTEMENT/EMPLOI MOBILITE		La Médiation Préalable Obligatoire / Le Réfèrent	
Aide au recrutement / Emploi territorial - Bourse de l'emploi.....	8	Déontologie.....	15
Conseil en évolution professionnelle / Missions temporaires / Les Lauréats de concours.....	9		

Le Bureau

Le Président

BRUNEL Serge, Maire de CONILHAC-CORBIERES

Les Vice-présidents

ARNAUD Magali, 1ère Vice-présidente, Maire de VILLAR EN VAL

HERNANDEZ André, 2ème Vice-président, Maire de CANET D'AUDE

FAUCON-MEJEAN Claudie, 3ème Vice-présidente, Maire de BRAM

ADIVEZE Marc, 3ème Vice-président, Maire d'ALAIRAC

Les autres membres du Bureau

MARTIN Henri, Secrétaire, Maire de PORT LA NOUVELLE

VIOLA André, Président de la COMMUNAUTE DES COMMUNES PIEGE LAURAGUAIS MALEPERE

NACCACHE Nathalie, Maire de LABASTIDE D'ANJOU

ANTOINE Hervé, Maire de VILLENEUVE LA COMPTAL

HERAS Guillaume, Vice-Président COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND NARBONNE

Les membres titulaires du Conseil d'administration

MENASSI Éric, Maire de TREBES

MASCARAQUE Thierry, Maire de ROUFFIAC D'AUDE

RATABOUIL Jacqueline, Maire adjoint de CASTELNAUDARY

CAREL Michel, Maire adjoint de GRUISSAN

BONDOUY Guy, Maire de St MARTIN LALANDE

BONNET Danielle, Maire de CAILHAVEL

BARDIES Pierre, Maire de SAINT MARTIN DE VILLEREGLAN

JAMMES Michel, Maire de SIGEAN

ROUQUAIROL Pierre, Maire Adjoint de LIMOUX

GILS Denise, Maire de PEYRIAC MINERVOIS

VIOLA André, Président de la COMMUNAUTE DES COMMUNES PIEGE LAURAGUAIS MALEPERE

HERAS Guillaume, Vice-Président COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND NARBONNE

RAPPENEAU Philippe, Vice-Président COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CARCASSONNE AGGLO

MAUGARD Patrick, DEPARTEMENT DE L'AUDE

VERGNES Magali, DEPARTEMENT DE L'AUDE

ALAUX Sylvie, Ville de NARBONNE

GODEFROY Liliane, Ville de CARCASSONNE

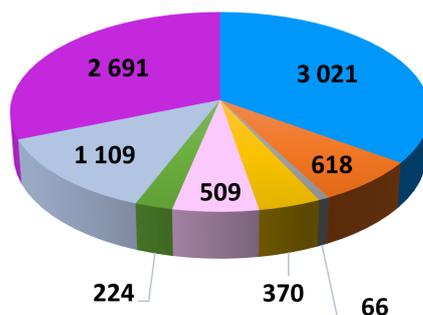
Carrières



Le service est chargé du suivi des dossiers de la carrière des agents dont le nombre s'élève à **6 830** (6 761 en 2019).

Ainsi, **8 608** arrêtés (**12 393** en 2019) ont été saisis ou transmis aux collectivités affiliées.

ACTES



- Arrêtés d'avancement d'échelon
- Arrêtés d'avancement de grade
- Nomination par promotion interne
- Titularisation (suite à concours, promotion interne, stage...)
- Nominations (stagiaires, mutations, concours)*
- Départs (retraite, mutation, démission...)
- Autres actes (position administrative, modification du temps de travail, etc...)
- Reclassement (PPCR 2020)

* incluant 179 reprises de service calculées par les gestionnaires carrières

Conseil statutaire

Le pôle RH, dans son rôle de conseil statutaire, en coordination avec l'ensemble des services, adresse des actualités à l'attention des collectivités avec une publication sur le site internet (lois, décrets, circulaires, arrêtés publiés au JO).

Par ailleurs, le Pôle RH a participé à l'élaboration des Livrets et outils concernant «*la Rupture conventionnelle*» et «*les compétences des CAP au 01/01/2021*» en collaboration avec les CDG de la Région Occitanie. Une réunion d'information sur les actualités statutaires a été organisée, en mars 2020, en partenariat avec le CNFPT et le Service Recrutement Emploi Mobilité du Centre de Gestion de l'Aude.

Enfin, des webinaires, des outils et un accompagnement des collectivités ont été organisés pour la mise en place des Lignes Directrices de Gestion.

Gestion des absences

Le service a assuré l'information statutaire relative à la situation sanitaire en 2020, avec ses nombreuses évolutions, en tenant à jour la page d'actualité «*gestion RH – covid 19*» au fil de la parution des lois, décrets, circulaires et FAQ produites tout au long de l'année.

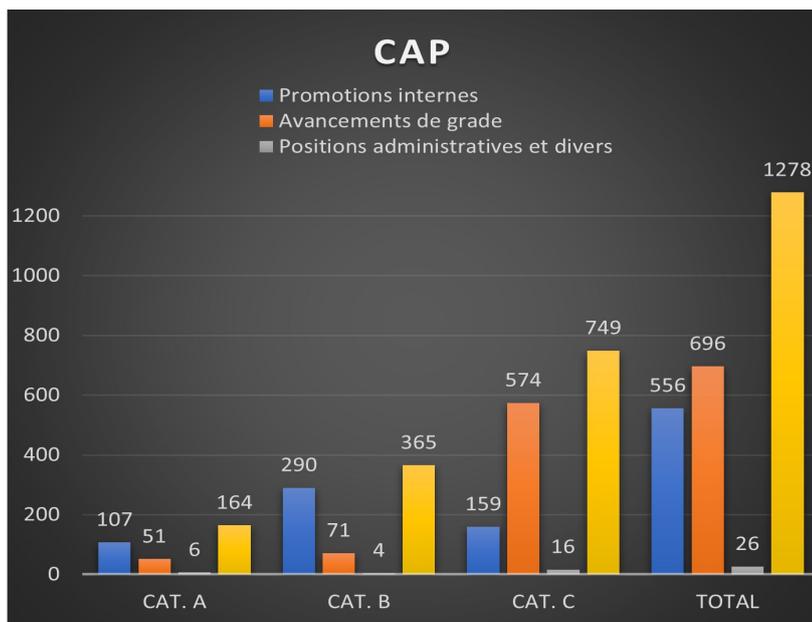
Le service a mis à jour des documents concernant la gestion des disponibilités et les tableaux de maladie, et accompagne de nombreuses collectivités dans la gestion des arrêts médicaux de leurs agents.

Conseil de discipline

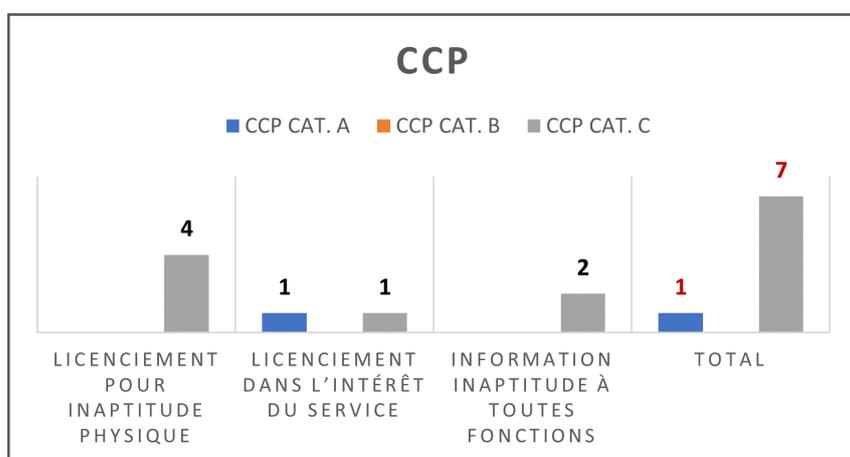
Le Centre de Gestion de l'Aude assure le secrétariat de cette instance présidée par un juge du Tribunal Administratif. En 2020, le conseil de discipline (concernant un agent contractuel) s'est réuni une seule fois (**4 en 2019**).

Commissions Administratives Paritaires

3 Commissions Administratives Paritaires ont pu être organisées en 2020, malgré les restrictions sanitaires, avec **1278 dossiers** traités (contre 1911 en 2019).



Commissions Consultatives Paritaires



2 Commissions Consultatives Paritaires ont été organisées en janvier et décembre 2020.

Elles se sont prononcées sur **8 dossiers** (contre 6 en 2019).

Comité médical

Le Comité Médical est un organisme consultatif chargé de donner des avis aux collectivités sur des questions liées à la santé des agents publics (titulaires, stagiaires ou contractuels le cas échéant) en ce qui concerne :

- ☞ l'aptitude physique des candidats à un emploi public,
- ☞ l'octroi et le renouvellement de certains congés de maladie,
- ☞ l'aptitude à la reprise d'une activité après congé de maladie ou disponibilité d'office,
- ☞ le reclassement pour inaptitude physique d'un agent.

En 2020, les séances du Comité Médical se sont déroulées à **11 reprises**, au cours desquelles **1014 demandes** ont été examinées (**1118 en 2019**).

Commission de réforme

La Commission de Réforme intervient pour formuler des avis préalables à la prise de décision de l'autorité territoriale. Il s'agit de porter un avis collégial sur les liens de causalité éventuels entre l'activité d'un agent et sa pathologie. En 2020, lors des **11 séances**, **171 dossiers** ont été traités (**259 en 2019**), dont 58.5% des dossiers traités concerne 4 types de demandes :

Retraite invalidité	45 (77 en 2019)
Imputabilité d'accident au service	36 (49 en 2019)
Reconnaissance de maladie professionnelle	13 (21 en 2019)
Allocation temporaire d'invalidité	6 (19 en 2019)

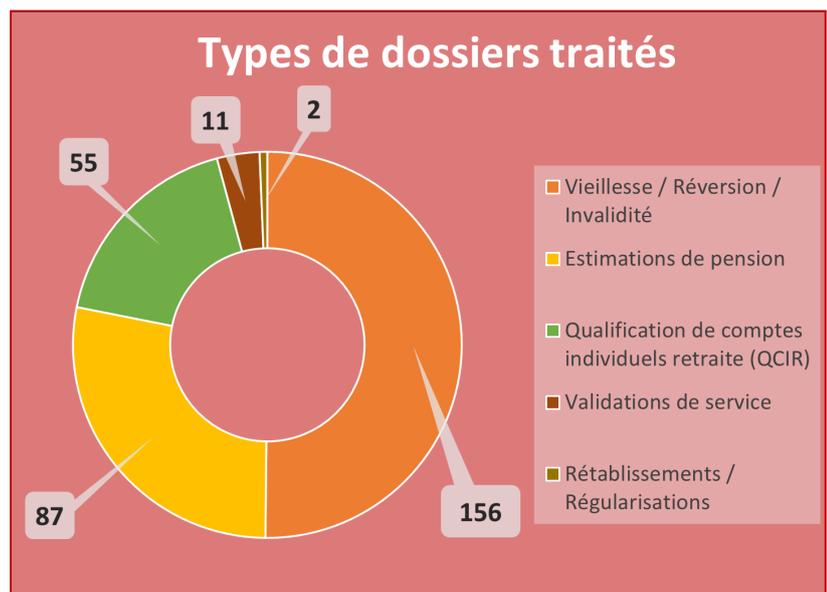
Droit syndical

Le Centre de Gestion de l'Aude calcule et rembourse aux collectivités les décharges d'activité de service, dites DAS, (**7 123 heures** ont été utilisées en 2020), ainsi que les autorisations d'absence prévues par le décret 85-397 du 3 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale (**286 heures** de AA ont été utilisées en 2020).

Le service CNRACL

Sur la base d'une convention de partenariat, le Centre de Gestion de l'Aude assure, en collaboration avec la CNRACL, un rôle de relais de l'information et d'assistance auprès des collectivités territoriales du département.

En 2020, ce sont 311 dossiers (230 en 2019) qui ont été traités.



En 2020, la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser de séances d'informations collectives (à destination des actifs ou des gestionnaires RH).

Les agents nés en 1970, 1975, 1980, 1985 ont en principe reçu en 2020 un Relevé Individuel de Situation (RIS) émis à partir du Compte Individuel Retraite (CIR) qui est alimenté par les collectivités et contrôlé par le Centre de Gestion de l'Aude. Les agents nés en 1965 ont reçu une Estimation Indicative Globale (EIG) émise grâce aux dossiers de qualification de comptes individuels retraite traités également par nos services.

Le Centre de Gestion de l'Aude met de plus en plus l'accent sur le droit à l'information des agents en recevant ceux-ci lors d'entretiens retraite (accompagnement personnalisé retraite) afin d'évoquer la carrière de l'agent et de proposer différentes simulations et estimations de pension de retraite CNRACL selon l'âge de départ.

Pour 2020, le Centre de Gestion de l'Aude a reçu, dans ce cadre, **64 agents (73 agents en 2019)**, malgré la situation sanitaire contraignante).

Dans la continuité de 2019, nous poursuivons le traitement des dossiers de qualification des comptes individuels retraite envoyés par les collectivités, lesquels vont permettre aux actifs de recevoir des documents du droit à l'information (relevés individuels de situation et estimations indicatives globales) les plus fiables possibles, et permettrons, lors du départ en retraite des agents, de tendre vers une liquidation automatique des dossiers.

Paye multi-collectivités

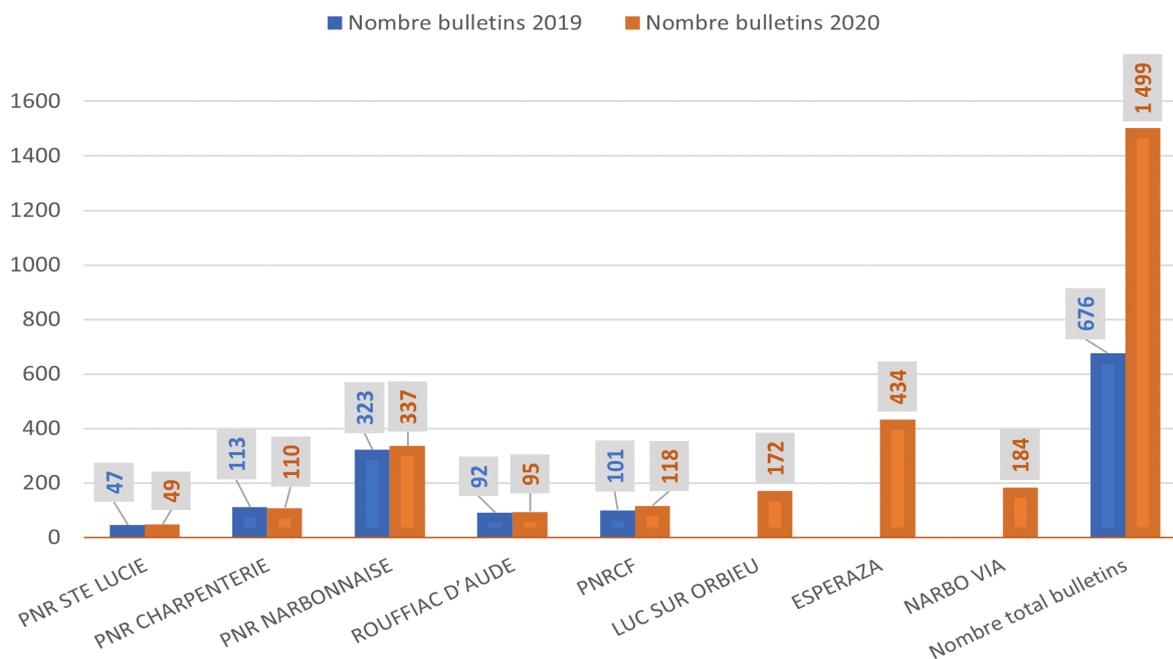
Le service élabore des bulletins de paye ainsi que la déclaration annuelle des données sociales (N4DS) pour le compte de **8 structures** affiliées, sur la base d'un conventionnement individuel et moyennant une participation financière de 9.50 € par bulletin (N4DS incluse).



Au total et pour l'année 2020, **1 499 bulletins** ont été produits (**676 en 2019**) pour le PNR Corbières-Fenouillèdes, Rouffiac-d'Aude, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise (dont PNR Charpenterie et PNR Sainte Lucie).

3 nouvelles structures ont adhéré au service en 2020 : Espéraza en janvier, Luc sur Orbieu en mars et l'EPCC Narbovia en mai.

Evolution du nombre de bulletins par an et par structure.



Le service produit par ailleurs un ensemble de notes et de tableaux actualisés liés aux différents éléments de paie (cotisations, régime indemnitaire, etc....).

De plus, il accompagne et conseille toutes les collectivités sur tout type de questions liées à la rémunération (mise en place Rifseep, calcul ARE, simulations de salaires, questions statutaires, etc....).

Aide au recrutement

Le Pôle Recrutement-Emploi-Mobilité propose avec la prestation d'aide au recrutement une ingénierie pour :

- Rechercher les candidats (sourcing),
- Proposer une présélection de candidats qui est ensuite validée par l'autorité territoriale,
- Organiser le jury de recrutement,
- Elaborer le procès-verbal du jury,
- Gérer les candidatures et clôturer la déclaration de vacance à l'emploi au terme de la procédure de recrutement.

RECRUTEMENTS	ANNEE 2019	ANNEE 2020	
	NOMBRE	NOMBRE	Evol/2019 (%)
NOMBRE DE RECRUTEMENTS	19	30	+57,89
FILIERES	NOMBRE	NOMBRE	Evol/2019 (%)
ADMINISTRATIVE	12	10	-16.67
TECHNIQUE	2	12	+500
CULTURELLE	0	3	-
MEDICO-SOCIALE	5	2	-60
SECURITE	0	2	-
SPORTIVE	0	1	-
SOCIALE	0	0	-
SAPEURS	0	0	-
CATEGORIES	NOMBRE	NOMBRE	Evol/2019 (%)
A	3	4	+33,33
B	3	8	+166.67
C	13	18	+38.46

Emploi territorial / La bourse de l'emploi

La Bourse de l'Emploi sur le site Emploi Territorial est un outil légal incontournable de l'emploi territorial. Il sert à établir, chaque année, le Bilan de l'Emploi permettant de suivre l'évolution de l'emploi dans la fonction publique territoriale.

En 2020, malgré la crise sanitaire et un confinement des agents, la création d'emplois en collectivité reste positive avec une évolution de + 43,81%.

La mobilité et la fin de contrats de droit public sur poste permanent font que les déclarations de vacances d'emploi restent stables à + 15,93%.

La catégorie A connaît la plus forte évolution en %. Seule la catégorie B est en baisse.

DVE DECLARÉES	2020	Evolution / 2019 (%)	TOTAL	Evolution / 2019 (%)
Création de poste	581	+ 43,81	2 029	+ 22,75
Poste vacant (mobilité, fin CDD)	1 448	+ 15,93		
QUOTITÉ TEMPS TRAVAIL				
Temps Complet	1 315	+ 15,15	2 029	+ 22,75
Temps Non Complet	714	+ 39,73		
CATÉGORIES				
A	366	+ 79,41	2 209	+ 22,75
B	295	- 17,82		
C	1 368	+ 25,50		

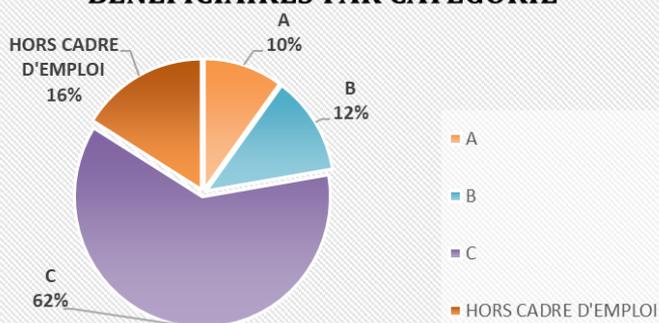
Conseil en évolution professionnelle

REPARTITION DES ENTRETIENS PAR DISPOSITIF (2020)



Conseil Mobilité	111
APEPP	74
MRP (Mobilisation Reclassement Professionnel)	71
• Public en PPR	62
• Public FMPE	9
TOTAL	256

BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE



CATEGORIE D'AGENTS BENEFICAIRES en accompagnement

A	13
B	16
C	80
HORS CADRE D'EMPLOI	21

Le service des Missions temporaires

Le Service Missions Temporaires propose rapidement des agents opérationnels relevant des filières :

- ⌘ Administrative (adjoint, rédacteur, attaché),
- ⌘ Technique (adjoint technique principalement),
- ⌘ Animation (adjoint d'animation),
- ⌘ Sociale (ATSEM, assistant socio-éducatif),
- ⌘ Ainsi que le personnel des Agences Postales Communales (APC).

Des demandes d'effectifs qui restent, en 2020, stables malgré la situation sanitaire.

ÉVOLUTION MISSION TEMPORAIRE 2019/2020



Les lauréats de concours

159 lauréats ont été invités à la réunion d'information.

15 lauréats y ont assisté.

Le pôle est constitué de 2 services : la Médecine professionnelle et préventive, et la Prévention des risques professionnels.

Le service de Prévention des Risques Professionnels

Le début d'année 2020 a permis au CDG 11 d'organiser **5 rencontres** autour du thème du Document Unique.

89 personnes y ont participé. Puis, la pandémie due à la COVID 19 a multiplié les interventions de conseil du service prévention des risques professionnels notamment sur l'accompagnement des Plans de continuité des services ainsi que sur les Plans de retour à l'activité. Notre service a d'ailleurs participé à la conception du « Guide pratique du déconfinement » produit conjointement par la FNCDG et l'ANDCDG. Tout au long de l'année, le site Internet du CDG 11 est aussi resté très actif et réactif pour décliner et expliciter les consignes du gouvernement sur les mesures à respecter en fonction des évolutions de la pandémie.

Enfin, le quatrième conventionnement FIPHFP/CDG 11 a été signé le 15 décembre 2020. Il sera un véritable soutien pour toutes nos actions futures autour du Handicap.

Le service de Médecine Professionnelle et Préventive

Ce service suit les 10 300 agents de collectivités ou d'établissements publics de l'Aude. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire avec 4 médecins de prévention à temps non complet ou vacataires, 2 infirmières en santé au travail, 1 psychothérapeute et 2 assistantes, en collaboration avec le service de Prévention des risques professionnels.

4 431 visites ont été programmées en 2020 (1 170 pour l'Est Audois et 3 261 pour l'Ouest Audois) avec 610 absences recensées. Le nombre de visites réalisées est donc porté à **3 821** (3 385 en 2019). 2 386 visites ont été effectuées par les médecins, donc 400 pour la Fonction Publique d'Etat, et 1 435 par les infirmières, dont 10 pour la FPE. Sur les 3 821 visites réalisées, 921 sont des « visites à la demande ».

Par ailleurs l'équipe s'est déplacée sur plusieurs sites afin de se rapprocher des collectivités. 961 visites y ont été effectuées.

Les actions sur le milieu de travail (1/3 temps) ont été poursuivies en 2020 : présence aux CHSCT, réalisation des études de poste de travail, rencontre des décideurs et des agents, visite de locaux, participation à des réunions de travail, réalisation des fiches de risques professionnels, sensibilisation aux risques professionnels, etc.

échanger
écouter
Prévention
Conseil
conseiller
accompagner
solutions
soutien
au travail
Santé
anticiper

Le Coaching

2020 a permis de renforcer notre accompagnement à l'élaboration des outils RH nécessaires et adaptés à chaque structure (fiches de poste, organigramme, régime indemnitaire, entretien professionnel, RIFSEEP, ...) mais a surtout validé la pertinence des dispositifs de coaching collectif ou individuel. Plus de 20 collectivités ont pu bénéficier du dispositif expérimental.



Un coaching individuel a comme objectif le développement des compétences et des potentiels professionnels de l'agent « coaché », lui permettant de clarifier ses objectifs et de définir pour lui-même les solutions et les mises en action nécessaires pour les atteindre.

Un coaching collectif améliore la performance d'un ensemble de cadres ou d'experts et /ou d'un collectif d'agents appartenant à la même organisation de travail et ce, autour d'objectifs de développement communs. Il permet, par le partage, l'échange, la discussion, d'élaborer des solutions à la fois individuelles et collectives.



Le service Archives

Les archivistes du CDG se sont déplacés **168 jours** dans les collectivités, contre 136 jours en 2019, malgré le confinement du printemps 2020.

8 communes, syndicats et établissements publics ont demandé la réalisation d'un diagnostic de leurs archives dans l'attente de la signature d'une convention avec le CDG 11 : Villardonnell, Durban-Corbières, Villeneuve-la-Comptal, Sainte-Valière, Fleury, la Communauté de communes du Limouxin, la Digne-d'Aval et le SYADEN.

En 2020, le service a poursuivi ses interventions dans les communes d'Aragon, Bizanet, Bram, Rennes-le-Château, Rennes-les-Bains.



L'intervention du service a débuté dans **6 communes** : Airoux, Lacombe, Laprade, Ornaisons, Ricaud et Sigean.

Afin de mettre en place de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, les services Archives et Protection des données ont poursuivi un travail commun débuté en 2019 dans l'ensemble des services du Centre de gestion de l'Aude avec l'objectif de sensibiliser les agents à l'archivage et à la réglementation concernant les données à caractère personnel.

Le service Protection des données

Le service Protection des Données accompagne les Collectivités Territoriales (CT) et Établissements Publics (EP) du département de l'Aude dans leurs obligations relatives à la protection des données personnelles au regard de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016.

Interventions

Depuis 4 ans, le service DPD a effectué des interventions dans 125 CT et 24 EP (dont 5 Centres de Gestion d'Occitanie) afin, entre autres, de présenter le service, de sensibiliser sur l'importance de mettre en place des actions pour la protection de la vie privée, des droits de l'homme et des libertés individuelles ou publiques.

Le service protection des données du CDG11

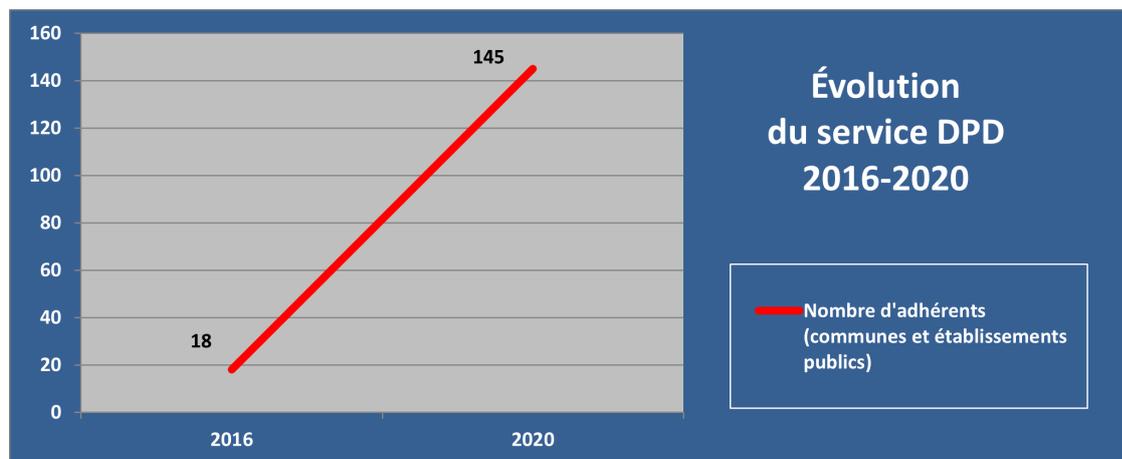
Depuis la mise en application du RGPD en mai 2018, les sollicitations du service DPD sont exponentielles.

Outre le recrutement d'un deuxième agent au 1^{er} avril 2019, une décision a été prise de cesser nos interventions auprès des CDG adhérents et ayant créé leur propre service (CDG 09, CDG 34, CDG 48, CDG 66).

Perspectives pour 2021

Les perspectives pour l'année 2021 seront les suivantes :

- Poursuite des audits des collectivités et établissements publics demandeurs ;
- Participation au groupe de travail inter-CDG d'Occitanie sur la protection des données personnelles ;
- Mise en place des actions suite au rapprochement avec le service archives du CDG 11 ;
- Exécution des obligations du CDG 11 concernant la réalisation d'analyses d'impact dans les domaines sociaux et médicaux sociaux ;
- Refonte totale des conventions et mise en place d'une nouvelle tarification.



Le CHSCT et le Comité Technique

Le **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)** est une instance consultative spécialisée.

Pour les collectivités affiliées au Centre de Gestion de l'Aude et employant moins de 50 agents, les missions du CHSCT sont exercées par le Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion de l'Aude. En 2020, le CHSCT s'est réuni à **3 reprises (5 en 2019)**, totalisant **4 saisines (26 en 2019)**.

Le **Comité Technique (CT)** est une instance consultative, comprenant des représentants du personnel et des représentants de la collectivité territoriale ou de l'établissement public, dont l'avis est obligatoire pour le fonctionnement et l'organisation des services. Un Comité Technique est obligatoirement créé dans chaque collectivité ou établissement employant au moins 50 agents ou auprès du Centre de Gestion, pour les collectivités et établissements affiliés employant moins de 50 agents. En 2020, le Comité Technique du CDG 11 s'est réuni à **3 reprises (6 en 2019)**, totalisant **169 saisines (244 en 2019)**.

Le service des Assurances statutaires

Les absences pour raison de santé constituent un risque majeur pour les collectivités. A ce titre, le Centre de Gestion de l'Aude a souscrit pour le compte des collectivités qui souhaitent y adhérer un contrat collectif d'assurances destiné à les prévenir contre les risques financiers résultant de leurs obligations en cas de maladie, d'incapacité ou de décès de leur personnel. Deux contrats sont proposés avec la compagnie d'assurance **Groupama Méditerranée avec le courtier SIACI Saint-Honoré** en intermédiaire : un pour les agents CNRACL, un autre pour les agents IRCANTEC. Trois taux de cotisation ainsi que trois franchises sont proposés pour le contrat CNRACL ; deux taux de cotisation et deux franchises pour le contrat IRCANTEC. L'ensemble de la gestion (prestations et cotisations) est assuré au sein du Centre de Gestion de l'Aude.

En 2020, ce contrat regroupe **293** collectivités de moins de 30 agents et **19** collectivités en contrat personnalisé puisque leur effectif est supérieur à 30 agents. **2763** agents CNRACL ainsi que **1319** agents IRCANTEC sont actuellement pris en charge par ce contrat.

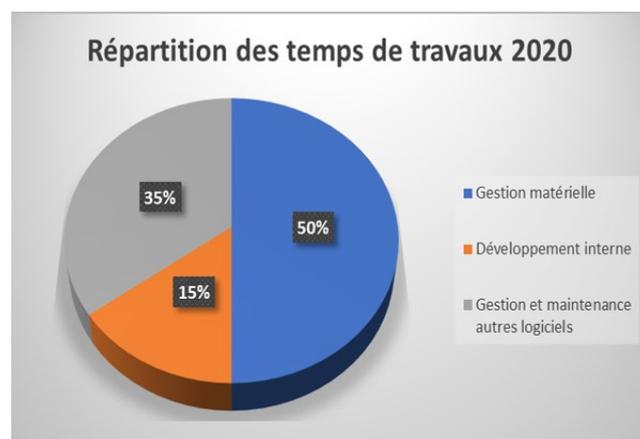
En 2020, **1510 sinistres** (1467 en 2019) ont été enregistrés et traités sur un logiciel mis à disposition par le courtier. Des services associés sont également proposés aux collectivités tels que l'organisation de contre-visites médicales (**4 en 2020**, contre 10 en 2019) ou d'expertises médicales (**7 en 2020**, contre 12 en 2019). Sont également inclus dans le contrat, le recours contre tiers responsable (**2 en 2020**, aucun en 2019), l'analyse de statistiques d'absentéisme, le soutien psychologique pour les agents en difficulté ainsi que l'aide à la réinsertion professionnelle.

En 2020, une nouvelle procédure d'appel d'offres a été lancée auprès de l'ensemble des collectivités en collaboration avec le cabinet Risk Partenaire. Le marché a été attribué au **courtier Gras Savoye et à l'assureur CNP à compter du 1er janvier 2021**.

Le service Informatique

Composé de 3 agents, le service informatique prend en charge 3 grands types d'activités :

- ◆ La gestion matérielle du parc informatique,
- ◆ Le développement interne de logiciels de gestion,
- ◆ La gestion et la maintenance de tous les autres logiciels utilisés par les différents services du Centre de Gestion de l'Aude.



Concernant la gestion matérielle du parc informatique, le service a mis en place un nouveau cœur de réseau, mieux réfléchi et mieux sécurisé, pour migrer début 2021 la nouvelle téléphonie fixe et le réseau Wifi. Durant les confinements, pour une continuité de service optimal, il a apporté une solution individuelle au travail à distance, fournit du matériel et réalisé une assistance quotidienne (serveurs, ordinateurs, réseau, ...).

Quant au développement interne de logiciels, le service informatique est moteur dans le travail de partenariat et de mutualisation avec les autres Centres de gestion, ainsi que dans l'aide aux agents et aux collectivités. Ainsi, il a finalisé le logiciel de gestion du Document Unique (DU) utilisé par les collectivités territoriales de l'Aude et le CDG de l'Hérault.

Enfin, un nouveau logiciel de gestion de temps et d'absences est venu compléter le catalogue des solutions utilisées par les agents du Centre de Gestion de l'Aude.

Le service Concours et Examens Professionnels



Les sessions 2020 de concours et d'examens professionnels ont été impactées par la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19. Certaines sessions ont été nationalement supprimées, d'autres reportées.

Les organisations, parfois avancées, de certaines sessions ont dû être repensées afin d'accueillir les candidats dans le respect des normes sanitaires.

<u>CONCOURS</u>	<i>NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS</i>	<i>NOMBRE DE LAUREATS</i>	<i>DATES EPREUVES ECRITES</i>	<i>DATES EPREUVES D'ADMISSION</i>
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1618	152	04/09/2020	03, 04, 08, 09, 10, 11, 14, 15 décembre 2020
Cadre de santé paramédical, spécialité infirmier cadre de santé	40	13	/	10, 12, 18 novembre 2020
<u>EXAMENS PROFESSIONNELS</u>	<i>NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS</i>	<i>NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS</i>	<i>DATES EPREUVES ECRITES</i>	<i>DATES EPREUVES D'ADMISSION</i>
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1 ^{ère} classe	35	/	Session supprimée au niveau national	
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	Session supprimée au niveau national			
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe – avancement de grade	182	68	24/09/2020	Epreuves orales en février 2021
<u>TOTAL CONCOURS / EXAMENS PROFESSIONNELS</u>	1875			

Cela représente **13** journées d'épreuves (écrites et orales) et **8** réunions (réunions d'installation des jurys, de remise des copies, jury d'admissibilité et d'admission).

Le **second semestre 2020** a également été consacré à l'ouverture, l'instruction des dossiers d'inscription et l'organisation des sessions du premier semestre 2021 : examens professionnels d'agent de maîtrise, de techniciens principaux de 1^{ère} et 2^{ème} classe (avancement de grade et promotion interne, spécialité « réseaux, voirie et infrastructures ») – concours d'ingénieur, spécialité « infrastructures et réseaux ».

En parallèle, le service concours assure le suivi de **16** listes d'aptitude de concours et **26** listes d'admis d'examens professionnels. Certaines de ces sessions font également l'objet d'une facturation.

La gestion des listes d'aptitude a été revue en raison de la situation sanitaire (suspension des inscriptions en raison de l'état d'urgence sanitaire).

La médiation Préalable Obligatoire

La Médiation Préalable Obligatoire est en place à titre expérimental **depuis le 1^{er} avril 2018**. Le Centre de gestion de l'Aude figure à l'échelle nationale parmi les 42 Centres de Gestion désignés par arrêté ministériel pour expérimenter cette mission.

188 collectivités du département ont adhéré au dispositif. Ce mode alternatif de résolution des conflits intervient dans le délai des deux mois suivant la notification à l'agent d'un acte défavorable avant toute saisine du juge administratif.

7 domaines d'intervention sont possibles excluant entre autres tout problème disciplinaire. La Médiation Préalable Obligatoire du Centre de Gestion de l'Aude a enregistré **2** saisines recevables **en 2020** (0 en 2019).

Deux médiations menées dont une ayant abouti à un accord des parties.

Ce dispositif est prolongé jusqu'au **31 décembre 2021**.



Le Référent Déontologue

Mis en place en mai 2018, le Référent Déontologue a traité **52 saisines** sur des questions de déontologie.

11 à l'initiative de l'agent et **41** à la demande de collectivité dont **1** demande qui ne rentre pas dans le champ de compétence du référent déontologue.

Les thèmes : le départ vers le secteur privé (7), le recrutement d'un proche d'un élu (3), le cumul d'activités publiques-privées (33), les activités accessoires (6), autres (3).

Les nouvelles règles pour la promotion interne... un processus de concertation exemplaire...

Les lignes directrices de gestion pour la promotion interne ont en effet été élaborées en concertation avec l'ensemble des employeurs audois et les organisations syndicales.

Nous pouvons tous nous féliciter du résultat final. Voici le calendrier ayant ponctué les discussions :

De mars à juillet 2020 :

Conception du dispositif de consultation

9 septembre 2020 :

Rencontre des partenaires sociaux pour présentation de la démarche globale

15 septembre 2020 :

Présentation du dispositif en CT

15 septembre au 15 octobre :

Envoi d'un questionnaire de consultation sur l'évolution des critères de Promotion Interne, à l'ensemble des CT et EP

15 octobre au 30 octobre :

Traitement des retours de questionnaires

23 octobre :

Election du Conseil d'Administration du CDG 11

6 novembre :

Election du Président du CDG 11

10 et 19 novembre :

Réunion avec les partenaires sociaux pour présenter les retours des collectivités et recueillir leurs propositions

25 novembre :

Présentation de la synthèse sur l'évolution des critères de Promotion Interne au collège employeur du CA du CDG 11

30 novembre :

Présentation du projet LDG au CT du CDG 11

De décembre au 30 janvier 2021 :

Consultation des comités techniques des CT du département sur le projet de LDG Promotion Interne

Fin février 2021 :

Prise de l'arrêté LDG Promotion Interne



Siège de Carcassonne



Antenne de Narbonne